



allocation tiers digne de confiance

Par **titi89**, le **16/09/2019** à **16:21**

bonjour j ai recueilli mes petits enfant apres le deces de ma fille leur pere etant alcoolique .j ai ete nome tiers digne de confiance et apres plusieurs passages devant le juge des enfants pour le renouvellement celui ci nous a dit de demander l autoritee parentale,ce que ma femme et moi assistes de notre avocat avons fait et obtenu .on nous avait dit que ca ne changerai rien pour nous, mais alors que nous touchions l allocation tiers digne de confiance celle ci nous a ete retiree .Est ce normal? y a t il une autre aide a percevoir?